



Plan de redressement bdf fausse signature

Par mylan, le **24/08/2010** à **22:39**

Bonsoir,

je voudrais savoir s'il existe une solution : je viens de me marier il y a quelques mois. mon mari etait divorcé, j'ai appris qu'il avait un lourd dossier de surendettement (crédits a la consommation ...ect)(il m'en avait parler sans me donner le montant) il m'a affirmer que les crédits ont étaient souscrit par son ex femme, sans son accord ,et qu'elle a signer en imitant sa signature il est divorcé depuis trois ans peux t-on avoir des recours ? peut-il porter plainte a ce jours ? je vous remercie de me répondre ce site est super riche en info !!!
cordialement.mylan.